



## Rapport d'évaluation d'une demande de catégorie B, sous-catégorie 4.6

**Numéro de la demande :** 2016-8194  
**Demande :** Demande visant à respecter les exigences en matière d'homologation d'un produit avec une homologation définitive  
**Produit :** Fongicide S-2200 4 SC  
**Numéro d'homologation :** 32286  
**Principe actif (p.a.) :** Mandestrobine  
**Numéro de document de l'ARLA :** 2822447

### Objet de la demande

La présente demande vise à répondre aux dernières exigences relatives à la fourniture de données sur la stabilité à l'entreposage et à la corrosion de la préparation commerciale, le fongicide S-2200 4 SC.

### Évaluation des propriétés chimiques

Les conditions d'homologation de ce produit comprennent la fourniture d'études sur la corrosion et la stabilité à l'entreposage. Les données visant à remplir ces conditions ont été fournies, étudiées et jugées acceptables. Ainsi, le fongicide S-2200 4 SC répond aux exigences relatives aux propriétés chimiques.

### Évaluation sanitaire, évaluation environnementale et évaluation de la valeur

Aucune évaluation sanitaire ou environnementale ni aucune évaluation de la valeur n'ont été nécessaires pour la présente demande.

### Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis pour le fongicide S-2200 4 SC et a jugé qu'ils étaient satisfaisants pour répondre aux dernières exigences relatives aux propriétés chimiques.

### Références

PMRA Document Numéro	References
----------------------	------------

2712924	2015, Shelf-Life Storage Stability and Corrosion Characteristics of S-2200 4 SC Fungicide, VC- 1902, DACO: 3.5.10, 3.5.14
---------	---

ISSN : 1911-8015

**© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2018**

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.